

Commune de MONTHAULT
Arrondissement FOUGERES- VITRE
Département Ille et Vilaine

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 9 octobre 2018

L'an deux mil dix-huit le 9 octobre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de MONTHAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BUFFET Roger, Maire.

Date de convocation : 2 octobre 2018

Nombre de Conseillers : En exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Présents : M Roger BUFFET, M Stéphane CHARBONNEL, Mme Monique BARBELETTE, M Jean-François NIVLET, M Gérard COUASNON, M Lionel GENEVEE, M Sébastien CHESNEL, Mme Ludivine SAUVE, Mme Christine FRETAY, Mme Denise THEBAULT.

Absente : Mme Monique JAMES,

M Lionel GENEVEE, est nommé secrétaire de séance.

➤ **063/2018 - Demande de subvention au titre du fonds de développement des Communes FDC 2018 Fougères Agglomération**

Monsieur le Maire

- Donne lecture de la délibération validée lors du conseil communautaire de Fougères Agglomération concernant le fonds de développement des communes FDC 2018
- Propose de solliciter cette subvention d'un montant de 10 449,00 pour l'achat de matériel, l'étude de la modification simplifiée du PLU et des travaux de voirie.
- Présente le plan de financement suivant

Nom de la commune	MONTHAULT
Intitulé du projet	Achat de matériel Modification simplifiée du PLU Travaux de voirie
Montant HT	29 983,98
Montant des subventions obtenues (hors fonds de concours)	0,00
Fonds de concours FOUGERES AGGLOMERATION (FDC)	10 449,00
Autofinancement communal	19 534,98

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, par 10 voix pour,

- Valident le plan de financement pour l'achat de matériel, l'étude de la modification simplifiée du PLU et des travaux de voirie.
- Sollicitent auprès de Fougères Agglomération une subvention au titre du Fonds de Développement des Communes FDC 2018 d'un montant de 10 449,00 €
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande.

➤ **064 / 2018 - Demande de subvention au titre du fonds de Compensation des Communes FCDGF 2018 Fougères Agglomération.**

Monsieur le Maire

- Donne lecture de la délibération validée lors du conseil communautaire de Fougères Agglomération concernant le fonds de compensation de la DGF pour 2018.
- Propose de solliciter cette subvention d'un montant de 11 474,00 € pour les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie en deux logements locatifs.
- Présente le plan de financement suivant

Fonds de développement des communes Fougères Agglomération 2018	
Nom de la commune	MONTHAULT
Intitulé du projet	Aménagement de deux logements locatifs
Montant HT des travaux (études + travaux)	211 454,59
Montant des subventions obtenues (hors fonds de concours)	144 042,34
Fonds de concours FOUGERES AGGLOMERATION (FCDGF)	11 474,00
Autofinancement communal	55 938,25

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, par 10 voix pour,

- Valident le plan de financement pour les travaux d'aménagement des deux logements locatifs
- Sollicitent auprès de Fougères Agglomération une subvention au titre du Fonds de compensation de la DGF 2018 d'un montant de 11 474,00 €
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande.

➤ **065/2018 - Budget assainissement – tarifs redevance assainissement collectif au 1^{er} janvier 2019**

Monsieur le Maire

- Rappelle les tarifs de la redevance d'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2018
 - Part fixe (abonnement) : 95,00 € HT.
 - Part variable : 1,57 € HT le m3 d'eau consommé.
- Propose de ne pas modifier ces tarifs au 1^{er} janvier 2019

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal, par 10 voix pour :

- Valident les tarifs suivants d'assainissement collectif à partir du 1^{er} janvier 2019
 - Part fixe (abonnement) : 95,00 € HT,
 - Part variable : 1,57 € HT le m3 d'eau consommé
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tout document concernant ces redevances.

➤ **066/2018 - Enquête publique - Avis sur la demande présentée par L'EARL de la VADIERE de LOUVIGNE du DESERT**

Monsieur le Maire donne connaissance de l'enquête publique présentée par l'EARL de la VADIERE en vue d'obtenir l'autorisation de restructuration de l'élevage de veau situé au lieu-dit « La Vadière » à Louvigné du Désert.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, par 10 voix pour, émettent un avis favorable à cette demande.

➤ **Modification simplifiée n°1 du PLU.**

Le conseil municipal valide la modification simplifiée n°1 du PLU avant notification aux Personnes Publiques Associées et mise à disposition du public.

➤ **Recrutement d'un agent technique sur un poste permanent.**

Le contrat de l'agent technique, en arrêt de maladie depuis juillet, se termine le 31 octobre 2018. Le conseil municipal décide de lancer un recrutement d'un nouvel agent technique pour l'entretien des bâtiments communaux sur le poste permanent actuel

➤ **Cérémonie commémorative de l'armistice.**

La cérémonie commémorative de l'armistice aura lieu dimanche 11 novembre à 9 h 15 à MONTHAULT en présence des familles des poilus morts inscrits sur le monument aux morts.

9 h 15 : Rassemblement à la salle des fêtes

9 h 30 : Cérémonie au monument aux morts

10 h 30 : Verre de l'amitié

Le Maire

Roger BUFFET

